



**COMPTE RENDU DE
L'ASSEMBLEE GENERALE
DU DISTRICT DE L'AUDE DE FOOTBALL**

**A CAZILHAC
LE SAMEDI 01^E DECEMBRE 2018**



DISTRICT DE L'AUDE DE FOOTBALL

7 Rue Haute BP 1037 11860 CARCASSONNE Cedex
Tél : 04 68 47 39 60 – Mail : secretariat@aude.fff.fr - site internet : aude.fff.fr
Association reconnue d'utilité publique – n° Siret : 31417707200035



Dès 8 heures 30 commencent les formalités d'émargement : 61 clubs sont présents ou représentés, les représentés sont nombreux en raison des problèmes de circulation. Le quorum est atteint avec un taux de participation dépassant les 85%.

La tribune officielle se compose de :

- Monsieur COUAILLES Jean-Claude, Président de la Ligue d'Occitanie depuis sa récente élection à LATTES (Hérault)
- Monsieur LACOUR Claude, Président du District de l'Aude de Football
- Monsieur FRANCOIS Patrick Conseiller départemental
- Madame OUZELET Marie-France la trésorière du Conseil Départemental Olympique et Sportif
- Le représentant de la mairie de CAZILHAC
- Les deux représentants du club local de football l'un pour PALAJA l'autre pour CAZILHAC

Messieurs Roger GAUBERT et Francis MAIGRON, respectivement membres honoraires de la Ligue et du District, sont excusés.

Monsieur le Président du District ouvre l'assemblée générale par une minute de recueillement en hommage aux disparus de la famille du football et aux victimes et sinistrés des terribles inondations de la mi-octobre.

Le procès-verbal de l'assemblée générale de MONTLEGUN en juin dernier est ensuite mis aux voix et adopté à l'unanimité.

Les représentants de la mairie de CAZILHAC, du club du football local, du Conseil départemental et du CDOS souhaitent en quelques phrases la bienvenue à tous.

Le Président Claude LACOUR remercie de leur présence les membres des clubs, les membres du Comité Directeur du District et les membres des commissions de ce même district. Après avoir donné les diverses rubriques de l'ordre du jour, il présente Monsieur Jean-Claude COUAILLES, nouveau Président de la ligue d'Occitanie, qui est chaleureusement applaudi par l'Assemblée. Ce dernier présente le nouvel organigramme de l'entité avec la mise en place d'un comité de pilotage qui aura à régler tous les problèmes notamment juridiques et financiers : le centre technique régional est déficitaire et depuis février 2018, les loyers sont non payés à la Ligue.

DISTRICT DE L'AUDE DE FOOTBALL

7 Rue Haute BP 1037 11860 CARCASSONNE Cedex
Tél : 04 68 47 39 60 – Mail : secretariat@aude.fff.fr - site internet : aude.fff.fr
Association reconnue d'utilité publique – n° Siret : 31417707200035



L'ordre du jour est modifié le rapport financier passant avant le bilan moral et sportif.

Monsieur Jean-Claude RONTES, trésorier du District, donne alors lecture des bilans 2017 et 2018, ce qui permet une rapide comparaison :

Dépenses 2017 : 310 664 €

2018 : 326 444 €

Recettes 2017 : 313 352€

2018 : 330 913 € (Totaux arrondis à l'unité)

Il présente ensuite le compte de résultat, présentant lui aussi, une possible comparaison entre les sommes de 2017 et de 2018. Il convient de préciser que les clubs ont reçu la feuille relative à la trésorerie avec au recto le compte de résultat et au verso les bilans ; mais la lecture en Assemblée Générale est réglementaire. Tous les chiffres comptables sont validés par le cabinet CORRONS. Le vote est acquis à l'unanimité après plusieurs questions de Monsieur ZANATTA sur la hausse des dépenses du personnel détaché et sur les frais d'hébergement. Monsieur Damien TRASTET apporte les précisions demandées.

Monsieur Roland SAYEN, pour la Commission d'Entraide et Solidarité, annonce le loto du mardi 04 décembre 2018 à PEZENS., source essentielle, des revenus de la saison. En dépenses à ce jour, cinq dossiers ont été ouverts pour 818 euros d'aide versée.

Monsieur Claude LACOUR, Président, présente le bilan moral et sportif de ce début de saison. Il se félicite de compter désormais 12 arbitres féminins c'est de bonne augure avant la future coupe du monde féminines qui va se jouer dans notre pays ; il fait un bilan des rencontres de jeunes avec le District de l'Ariège, tout en souhaitant des améliorations. Avec Monsieur Gérard PITIE, responsable des très jeunes joueurs, il déplore le mauvais libellé des feuilles de match. Il alerte aussi sur les risques de faire jouer sans licence, en cas d'accident, les plaintes des familles sont certaines.

Pour la discipline, le début de saison n'est pas très mauvais, mais à ce jour 34 affaires sérieuses sont à déplorer. Comme à l'Assemblée précédente, il mentionne le rôle négatif des réseaux sociaux avec insultes et menaces diverses.

DISTRICT DE L'AUDE DE FOOTBALL

7 Rue Haute BP 1037 11860 CARCASSONNE Cedex
Tél : 04 68 47 39 60 – Mail : secretariat@aude.fff.fr - site internet : aude.fff.fr
Association reconnue d'utilité publique – n° Siret : 31417707200035



Les réunions de secteurs se dérouleront en mars sur trois semaines.

Il revient sur le Beach Soccer qui s'est déroulé à PORT LA NOUVELLE et le sera à nouveau cette saison.

Il précise la réunion du sport adapté : Vivre ensemble à Bram.

Les inondations qui ont impacté notre département et notre District ont entraîné un soutien des districts et des clubs très important dans tout le pays en aides matérielles ou financières. Le District de la Haute-Garonne a voté le 05 novembre 2018 une aide de 3000 € , les aides en matériels sont nombreuses venant de plusieurs districts. Une tombola est organisée avec des maillots dédicacés : OLYMPIQUE LYONNAIS, GIRONDINS DE BORDEAUX et certains maillots personnels de joueurs dont entre autre : Messieurs Alphonse AREOLA, Radamel FALCAO, Mario BALOTELLI... Des rencontres amicales et l'une internationale sont prévues au bénéfice des sinistrés. Le football ne reste pas insensible aux drames subis.

Le bilan moral et sportif est adopté à l'unanimité.

Monsieur Claude LACOUR passe ensuite la parole au Président de la ligue d'Occitanie Monsieur Jean-Claude COUILLES. Ce dernier rappelle ses attaches personnelles avec CARCASSONNE où il est né. Désormais de part sa position géographique, cette ville est un peu le centre de la nouvelle ligue. Il veut unifier, ce qui est primordial, et dynamiser. Il remercie les acteurs du football audois et répond à Monsieur Bernard VALET, Président de la Commission Statuts et Règlements du District qui demande une plus grande rapidité des réponses de la Ligue pour les appels et les licences et lui promet une action auprès du secrétariat. Il conclue sa prise de parole en souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année à tous et par une phrase de Scott ADAMS « Le premier travail d'un dirigeant n'est pas d'apporter des solutions mais de surmonter des obstacles ». Tout un programme et le but qu'il se donne.

Cédric Roque prend également la parole pour préciser les changements concernant les championnats de Ligue et les accessions des clubs de jeunes.

Les accessions en ligue se feront selon le programme suivant :

Les deux premiers du championnat Départemental 1 U17 Interdistricts Aude/Ariège participeront à des play-offs d'accession en championnat U18 Régional 2 (12 équipes pour 4 Accessions)

DISTRICT DE L'AUDE DE FOOTBALL

7 Rue Haute BP 1037 11860 CARCASSONNE Cedex
Tél : 04 68 47 39 60 – Mail : secretariat@aude.fff.fr - site internet : aude.fff.fr
Association reconnue d'utilité publique – n° Siret : 31417707200035



Les deux premiers de la DÉPARTEMENTAL 1 U15 Interdistricts Aude/Ariège accèderont au Championnat U16 Régional 2.

Pour la catégorie U13, les deux premiers de la poule Niveau 1 Interdistricts accèderont au championnat U14 Régional 1 et les équipes classées 3^{ème}, 4^{ème}, et 5^{ème} de la Niveau 1 Interdistricts accèderont au championnat U14 Régional 2

Cédric Roque a ensuite rappelé les obligations concernant l'encadrement des équipes de jeunes évoluant en ligue. *ARTICLE 12 - OBLIGATIONS EDUCATEURS :*

Les clubs participant aux championnats régionaux sont tenus d'utiliser les éducateurs suivants :

- Saison 2019/2020 :
 - En Catégorie U18 R1 et U16 R1 : Un entraîneur principal de l'équipe, titulaire au minimum du Diplôme BMF.
 - En catégorie U18 R2 et U16 R2 : Un entraîneur principal de l'équipe, titulaire au minimum du Diplôme CFF 3.
 - En catégorie U14 R1 : Un entraîneur principal de l'équipe, titulaire au minimum des Diplômes CFF 2 + CFF 3.
 - En catégorie U14 R2 : Un entraîneur principal de l'équipe, titulaire au minimum du Diplôme CFF 2.

La traditionnelle remise des récompenses : labellisations, diplômes et trophées divers termine cette Assemblée Générale suivi de l'apéritif dinatoire habituel.

Le rapporteur - Secrétaire de séance

Jean MIRAMOND



ANNEXE 1



DISTRICT DE L'AUDE DE FOOTBALL

7 Rue Haute BP 1037 11860 CARCASSONNE Cedex
Tél : 04 68 47 39 60 – Mail : secretariat@aude.fff.fr - site internet : aude.fff.fr
Association reconnue d'utilité publique – n° Siret : 31417707200035



Bilan 2017/2018 et 2016/2017

ACTIF	VALEURS BRUTES		AMORTISSEMENT PROV		VALEURS NETTES		PASSIF	MONTANT PARTIELS		VALEURS NETTES	
	Saison 2017/2018	Saison 2016/2017	Saison 2017/2018	Saison 2016/2017	Saison 2017/2018	Saison 2016/2017		Saison 2017/2018	Saison 2016/2017	Saison 2017/2018	Saison 2016/2017
VALEURS IMMOBILISEES	513 939,70 €	512 565,70 €	475 798,77 €	465 623,75 €	38 140,93 €	46 941,95 €	COMPTES DE CAPITAUX	158 638,61 €	155 721,58 €	158 638,61 €	155 721,58 €
Immobilisations corporelles	492 262,37 €	490 888,37 €	475 798,77 €	465 623,75 €	16 463,60 €	25 264,62 €	Fonds de dotation	151 979,89 €	149 291,37 €		
Terrains	4 573,47 €	4 573,47 €			4 573,47 €	4 573,47 €	Subventions équipement nettes		1 312,50 €		
Construction	107 871,33 €	107 871,33 €	105 137,71 €	102 404,13 €	2 733,62 €	5 467,20 €	Résultat de l'exercice	4 468,72 €	2 688,52 €		
Agencements bâtiment	200 447,47 €	200 447,47 €	192 886,96 €	185 925,76 €	7 560,51 €	14 521,71 €	Provisions pour Risques				
Matériel et mobilier de bureau	175 602,26 €	174 228,26 €	174 167,66 €	173 764,89 €	1 434,60 €	463,37 €	Provisions dépréciation clubs		239,19 €		
Matériel audio visuel	3 767,84 €	3 767,84 €	3 606,44 €	3 528,97 €	161,40 €	238,87 €	Dépôts et cautionnements	2 190,00 €	2 190,00 €		
Immobilisations financières	21 677,33 €	21 677,33 €			21 677,33 €	21 677,33 €					
ACTIF CIRCULANT	158 339,14 €	147 756,90 €			158 339,14 €	147 756,90 €	DETTES	37 841,46 €	38 977,27 €	37 841,46 €	38 977,27 €
Redevable et compte rattachés							Fournisseurs & Cptes rattachés	2 846,04 €	4 481,71 €		
Valeurs disponibles	72 495,44 €	75 947,19 €			72 495,44 €	75 947,19 €	Comptes membres	33,00 €	817,92 €		
Produits à recevoir	63 972,75 €	52 339,83 €			63 972,75 €	52 339,83 €	Crédits clubs	8 014,44 €	2 130,28 €		
Charg. constatées d'avance	6 663,65 €	7 659,45 €			6 663,65 €	7 659,45 €	Autres dettes	24 047,98 €	28 413,25 €		
Fournisseurs divers	302,83 €	153,20 €					Credits Comptes rattachés				
Dettes clubs	4198,84	4 238,20 €			4 198,84 €	4 238,20 €	Charges diverses à payer	2 900,00 €	3 134,11 €		
Membres	564,47 €	120,00 €			564,47 €	120,00 €	Cptes banque créditeurs				
Stocks	7 192,30 €	3 824,75 €			7 192,30 €	3 824,75 €	Produits constatés d'avance				
Rabais remise à recevoir	2 948,86 €	3 474,28 €			2 948,86 €	3 474,28 €					
TOTAL ACTIF	672 278,84 €	660 322,60 €	475 798,77 €	465 623,75 €	196 480,07 €	194 698,85 €	TOTAL PASSIF	196 480,07 €	194 698,85 €	196 480,07 €	194 698,85 €

DISTRICT DE L'AUDE DE FOOTBALL

7 Rue Haute BP 1037 11860 CARCASSONNE Cedex
Tél : 04 68 47 39 60 – Mail : secretariat@aude.fff.fr - site internet : aude.fff.fr
Association reconnue d'utilité publique – n° Siret : 3141770200035



Comptes de résultats 2017/2018 et 2016/2017

DEPENSES	Dépenses 2017/2018	Dépenses 2016/2017	PRODUITS	Recettes 2017/2018	Recettes 2016/2017
ACHATS			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Prestations Projets clubs (CNDS)	21 200,00 €	20 700,00 €	Ristourne licences	47 245,00 €	44 225,00 €
Fluides	5 519,25 €	4 442,32 €	Droits de changement de clubs	16 573,00 €	16 471,00 €
Achat matériel	15 742,18 €	22 558,82 €	Cotisations District	10 632,00 €	9 710,00 €
Achat boissons restauration	3 705,85 €	3 263,15 €	Remboursements divers	4 164,00 €	3 109,00 €
Participation District sur tablettes	849,82 €	3 024,00 €	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	78 614,00 €	73 515,00 €
Fourn bureau et fourn diverses	3 482,79 €	4 401,36 €			
Frais de partenariat		147,51 €	SUBVENTIONS		
Cotisations diverses	920,00 €	770,00 €	FFF Fonctionnement + CDFA	27 625,85 €	26 700,00 €
Subventions diverses	2 000,00 €	900,00 €	Ligue Occitanie	12 780,00 €	14 373,25 €
Frais d'arbitrage jeunes	6 246,62 €	6 392,97 €	Conventions d'objectifs	17 460,00 €	17 460,00 €
Variation de stocks	3 367,55 €	418,10 €	Subv CNDS - projets clubs	21 150,00 €	20 700,00 €
Rabais et ristournes obtenues	525,42 €	329,06 €	CNDS (Part territoriale + Emploi)	14 500,00 €	14 000,00 €
TOTAL ACHATS	56 824,38 €	66 511,09 €	Conseil Départemental	17 100,00 €	17 600,00 €
SERVICES EXTERIEURS			Aides Agence service civique	1 800,00 €	
Locations Photocopieurs	8 451,07 €	7 969,87 €	Subvention Ligue pour CDFA	27 755,42 €	27 211,26 €
Locations Standard	961,20 €	961,20 €	Subvention Exceptionnelles Etat	1 500,00 €	9 000,00 €
Location Affranchissement	1 419,73 €	852,63 €	TOTAL SUBVENTIONS	141 671,27 €	147 044,51 €
Locations diverses	806,98 €	627,79 €			
Entretien réparation maintenance	2 748,18 €	2 402,74 €	AUTRES PRODUITS DE GESTION		
Assurances	3 288,99 €	2 817,76 €	Engagements championnats coupes	21 455,00 €	21 735,00 €
Formations	44,94 €		Amendes commissions et Forfaits	17 132,00 €	18 217,00 €
Documentation (livres arbitres)	867,27 €	550,78 €	Droits de réclamations	1 224,00 €	1 390,00 €
TOTAL SERVICES EXTERIEURS	18 588,36 €	16 182,77 €	Alertissements exclusions	58 177,00 €	41 873,00 €
AUTRES SERVICES EXTERIEURS			Infraction statut de l'arbitrage	2 712,00 €	1 728,00 €
Personnel détaché ETR	20 121,66 €	11 230,00 €	Recettes partenariats	2 790,00 €	1 500,00 €
Honoraires	3 096,00 €	3 096,00 €	Produits de gestion courante	2 629,44 €	883,94 €
Annonces Insertion	156,14 €		Recettes Coupe de France		350,00 €
Dons Pourboires	880,00 €	807,00 €	TOTAL AUTRES PRODUITS DE GESTION	106 119,44 €	87 676,94 €
Remboursements SNCF	544,00 €	633,76 €			
Déplacements missions - indemnités	18 988,72 €	16 257,96 €	PRODUITS FINANCIERS	2 116,87 €	2 511,02 €
Frais d'arbitrage finales et challenges	4 131,91 €	4 373,70 €			
Contrôle des arbitres	5 320,00 €	5 684,00 €	PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Frais d'hébergement	11 853,00 €	7 063,96 €	Produits exceptionnels divers	839,82 €	
Frais de Réception	9 143,03 €	6 043,78 €	Subvention d'équipement vrière au résultat	1 312,50 €	2 100,00 €
Affranchissements	1 173,37 €	1 628,40 €	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 152,32 €	2 100,00 €
Téléphone	2 796,18 €	2 584,62 €			
Services bancaires	430,58 €	318,82 €	REPRISE SUR PROVISIONS		
TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS	78 634,59 €	59 722,00 €	Provisions Risques et charges		505,23 €
IMPOTS ET TAXES			Transfert Charges salaires		
Impôts fonciers	3 997,00 €	3 999,00 €	Reprise provision pertes clubs	239,19 €	
Taxe Habitation	2 567,00 €	2 558,00 €	TOTAL REPRISE SUR PROVISIONS	239,19 €	505,23 €
Formation professionnelle continue	1 829,00 €	1 697,00 €			
TOTAL IMPOTS ET TAXES	8 393,00 €	8 254,00 €	CHARGES DE GESTION		
FRAIS DE PERSONNEL			Autre Gestion	2 865,27 €	621,90 €
Salaires bruts	111 191,75 €	105 544,73 €	Redevances licences	826,82 €	826,82 €
Charges sociales	38 411,31 €	39 162,78 €	Charges de gestion courante	118,68 €	359,36 €
TOTAL FRAIS DE PERSONNEL	149 603,06 €	144 707,51 €	TOTAL CHARGES DE GESTION	3 810,77 €	1 808,08 €
CHARGES FINANCIERES					
Autres frais financiers		62,68 €	CHARGES EXCEPTIONNELLES		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	- €	62,68 €	Perte sur clubs inactifs	245,19 €	452,31 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES			Pénalités	50,00 €	
Perte sur clubs inactifs	245,19 €	452,31 €	Charges sur exercice antérieur	120,00 €	280,00 €
Pénalités	50,00 €		TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	415,19 €	732,31 €
Charges sur exercice antérieur	120,00 €	280,00 €	DOTATIONS & PROVISIONS		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	415,19 €	732,31 €	Dotations aux amortissements	10 175,02 €	12 444,49 €
DOTATIONS & PROVISIONS			Dotations dépréciation clubs		239,19 €
Dotations aux amortissements	10 175,02 €	12 444,49 €	TOTAL DOTATIONS ET PROVISIONS	10 175,02 €	12 683,68 €
Dotations dépréciation clubs		239,19 €			
TOTAL DOTATIONS ET PROVISIONS	10 175,02 €	12 683,68 €	TOTAL DEPENSES	326 444,37 €	310 664,12 €
TOTAL DEPENSES	326 444,37 €	310 664,12 €	PRODUITS FINANCIERS	2 116,87 €	2 511,02 €
			PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 152,32 €	2 100,00 €
			REPRISE SUR PROVISIONS	239,19 €	505,23 €
			TOTAL RECETTES	330 913,09 €	313 352,70 €
			Résultats	4 468,72 €	2 688,58 €



District de l'Aude de Football Annexe Comptable – Exercice 2017/2018

Note 1 : Principes, règles et méthodes comptables

Généralités sur les règles comptables

L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectuées conformément aux règles en vigueur. L'application des conventions générales s'est faite dans le respect du principe de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode des coûts historiques.

Les titres détenus par l'association ont été comptabilisés sur la base du coût d'acquisition. A l'inventaire, si leur valeur d'évaluation retenue est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est enregistrée.

Les informations complémentaires sur le bilan, le compte de résultats, ainsi que ceux relatifs aux engagements de l'association et aux informations diverses sont présentées dans les notes ci-jointes.

Note 2 : Les Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Note 3 : Les Dettes

Des provisions de départ à la retraite si elles étaient comptabilisées seraient de l'ordre de 24 800 €. Compte tenu de l'ancienneté et de l'âge du personnel, la provision n'a pas été comptabilisée et figure simplement en note.

Note 4 : Plus-values latentes

Les plus-values latentes sur les valeurs mobilières de placement au 30/06/2018 sont de l'ordre de 3 194 €.

DISTRICT DE L'AUDE DE FOOTBALL

7 Rue Haute BP 1037 11860 CARCASSONNE Cedex
Tél : 04 68 47 39 60 – Mail : secretariat@aude.fff.fr - site internet : aude.fff.fr
Association reconnue d'utilité publique – n° Siret : 31417707200035